

## **CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT**

### **REGLEMENT INTERIEUR DU CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE VOLLEY-BALL 2019/2020**

1. Le règlement intérieur, ainsi que les 10 règles d'or des stagiaires, sont portés à la connaissance de tous avant le début de chaque stage. Les stagiaires et les familles s'engagent à les respecter.
2. L'appartenance au C.R.E. est conditionnée à la participation assidue aux stages (sauf contre-indication médicale, cas particuliers, stage national,...).
3. Internat obligatoire, dont cours théoriques possibles.
4. Cette formation est un complément de celle effectuée au niveau des Clubs et des Comités. Chaque jeune continue à être licencié dans son club, où il s'engage à effectuer deux entraînements minimum par semaine dans sa catégorie d'âge ou au-dessus, ainsi qu'à effectuer les matchs.
5. Les entraînements seront assurés par des Cadres Techniques diplômés (Diplômes d'Etat et/ou Diplômes fédéraux de Volley Ball) sous la coordination de l'ADR et du CTS.  
A charge des entraîneurs du C.R.E. par catégorie d'établir un contact direct avec les entraîneurs de club pour optimiser le fonctionnement du C.R.E. Une fiche de suivi des stagiaires à l'issue de chaque stage servira de liaison.
6. Les familles s'engagent sur une participation financière de 21 € par jour de stage (frais d'hébergement et de restauration) et prennent en charge la totalité des frais de déplacement.
7. Le fonctionnement du Centre Régional d'Entraînement est un investissement humain et financier de grande envergure. Suite à une annulation de stage de dernière minute sans motif valable, le montant du stage sera tout de même encaissé par la Ligue.

La Fédération Française de Volley-Ball, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté ainsi que le Conseil Régional, la Direction Régionale Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale sont les principaux partenaires financiers aux côtés des familles.

## **CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT**

### **LES 10 REGLES D'OR DES STAGIAIRES DU CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE VOLLEY-BALL 2019/2020**

L'objectif du Centre Régional d'Entraînement est la formation des joueurs et des collectifs, le renforcement du niveau individuel, la préparation des compétitions et l'intégration des meilleurs en Pôle Espoir (filière fédérale). Cette formation restera un acquis pour chaque stagiaire (en particulier pour ceux qui envisageraient un avenir professionnel tourné vers les métiers du sport). Participer au C.R.E. de Bourgogne Franche-Comté implique de prendre quelques bonnes habitudes pour réaliser un travail de qualité :

1. **Etre assidu** : l'appartenance au C.R.E. est conditionnée à la participation assidue aux stages (sauf contre-indication médicale, cas particuliers, stage national,...).
2. **Respecter l'autre et être tolérant**: faire partie d'un groupe constitué d'individus tous hétérogènes n'est pas chose facile et implique du respect, des compromis, de la patience et du fair-play.
3. **Etre collectif et solidaire** : dans toutes circonstances, pour les bonnes choses (récompenses) mais aussi les mauvaises (punitions) sur le terrain et en dehors : on part et on revient tous ensemble des entraînements et on mange à la même heure (par contre, chacun gère individuellement son temps de repos).
4. **Etre ponctuel** : rendez-vous 15 min avant le début de l'entraînement dans le hall de l'hébergement, au petit déjeuner, etc.
5. **Etre sérieux et attentif** : l'apprentissage en volley-ball (comme partout) nécessite de la concentration et de l'application pour pouvoir progresser.
6. **Etre motivé et courageux** : ne jamais baisser les bras, il y aura des moments d'échecs qu'il faudra surmonter pour mieux faire.
7. **Etre organisé** : prévoir les affaires nécessaires pour l'entraînement (bouteille d'eau rempli, genouillères, chaussures de salle, etc.).
8. **Respecter l'environnement** : le matériel, les locaux, etc.
9. **Respecter les règles** : sur le terrain, les règles du jeu ; en dehors, les règles de vie : pas d'alcool, pas de cigarettes, téléphone portable aux heures prévues par les cadres.
10. **Etre raisonnable** : la charge de travail d'un stage nécessite de respecter les temps de repos et les couvre-feu pour pouvoir récupérer convenablement.